L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 26 SEPTEMBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 septembre. — Température.—Vents d'est passant au sud, baisse du baromètre suivie d'une hausse, pluies locales, temps partiellement couvert.

Température du 25 septembre 1880.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	70	21
Midi.....	76	24
3 P. M.....	79	26
6 P. M.....	74	23

Bulletin météorologique.

Samedi 25 septembre, 8 h. 03 P. M

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Gla.....	82	Louisville, Ky.....	76
Atlanta.....	70	Memphis, Tenn.....	80
Jacksonville, Tex.....	86	Mobile, Ala.....	80
Cairo, Ill.....	82	Montgomery, Ala..	81
Chattanooga, Tenn	71	Nashville, Tenn...	74
Cincinnati, O.....	77	New Orleans, La..	79
Davenport, Iowa..	75	Omaha, Neb.....	82
Dubuque, Iowa....	65	Pittsburgh, Pa....	82
Galveston, Texas..	84	Savannah, Gla....	79
Indianola, Tex.....	86	Shreveport, La....	80
Keokuk, Iowa.....	65	St Louis, Mo.....	82
Key West, Fla.....	90	St Paul, Minn.....	63
La Crosse, Wis.....	60	Vicksburg, Miss...	80
Leavenworth, Kas.	78	Yankton, D. T.....	57

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta.....	4.06	Nashville, Tenn	0.08
Cairo, Ill.....	8.01	New Orleans*..	12.02
Cincinnati, O....	5.03	Omaha, Nebr...	7.04
Davenport, I....	2.06	Pittsburgh, Pa..	0.02
Keokuk, Iowa..	4.06	Shreveport, La..	6.06
La Crosse, Wis..	1.05	St Louis, Mo....	10.04
Leavenworth, K	6.07	St Paul, Minn...	2.00
Louisville, Ky..	3.09	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	8.00	Yankton.....	2.04

* Au-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures :

MARIAGES.—William Schbmacher à Mme veuve Caroline Sternberger.

Frank Burtis à Mlle Marie A. Arbers.

George H Dieruyer à Mme veuve Elisabeth Hannegan

Joseph Young à Mlle Alice Job, aux

Charles Bierciman à Mlle Josephine Barrère.

NAISSANCES.—Mme Jean Canavan, une fille, 14 septembre.

Mme Robert Daly, un garçon, 16 septembre.

" Michael Dardis, un garçon, 14 septembre.

" M J Enright, une fille, 24 septembre.

" M J Jean une fille, 10 septembre.

" A H Ahten, un garçon, 26 août.

" F Falk, un garçon 8 septembre.

" H Berlina un garçon, 16 août.

" W H Benson, un garçon, 13 juin.

" Andrew Whelan, un garçon, 17 septembre.

" Michel Muller, une fille, 22 septembre.

" Jean Z pfl un garçon, 16 septembre.

" Jacob Schoen, un garçon, 30 juillet.

" Frank G Barker, un garçon, 17 septembre.

" Frank L. Ritter, un garçon, 1er septembre.

" Albert Rolle, un garçon, 23 août.

DÉCÈS—Julia Jones, c, 33 ans, rue Douzième près Laurel.

Marie Janeau, c, 8 jours, rue Liberal, près la venue de Londres.

J F Haworth, 50 ans, No 157 rue Carondelet, natif de la paroisse Rapides.

Charles Geo. Villarubia, 16 mois, No 296 rue Dumaine.

Anna E Hass, 1 mois, coin Poydras et Galvez.

Gabrielle Planchard, 5 jours, No 380 rue St Pierre.

Mme Michael Connors, 24 ans, coin Chippewa et Plaisance.

Peter Otto Grannin, 1 an No 247 rue Troisième.

Rainville Patin, c, 20 ans, rue Footic, près Sauve.

Thos E Moore, 34 ans, coin Bourbon et St. Louis.

Mme Ellen Long, 46 ans, No 84 rue Musique, native d'Irlande.

Patrick Mahan, 6 mois, coin Sixième et Magazine, natif d'Irlande.

John Miller, 58 ans, No 190 rue St-Thomas, natif d'Allemagne.

Barthelemy Johnson, c 34 ans, coin Delery, e Jumonville.

Cour Criminelle de District.— A la section A—juge Roman—Richard Wallace, et George Washington se sont reconnus coupables de port d'armes cachées.

John Dillig, R. B. Mitchell, James Ferrey, John Harrigan et John Schneider, accusés de voies de fait; Mary Hall, de grand vol; P. L. Sabrielle, de petit vol—se sont déclarés innocents.

A la section B—juge Luzenberg—la motion d'écarter l'acte d'accusation présenté contre F. A. Munt, prévenu d'exercice de la profession de médecin sans un diplôme—a été soutenue.

F. Munt est accusé en prétendant être médecin, d'avoir obtenu de Mary Hunter, une piastre pour services rendus.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Betsy Brown, c., et de Joseph Bachus, accusés de voies de fait.

F. A. Munt, accusé, d'obtention d'argent sous de faux prétextes; Félix Collins et Jane Coyle, de voies de fait; Louis Eveque et John Green, de blessures; Wm Hayes, de vol; James Moriarty, de port d'armes cachées—se sont déclarés innocents.

Richard Delmore, coupable de voies de fait, a été condamné à six mois de prison de paroisse.

Miles Bird, que l'ex-juge de paix Falls avait condamné à trente jours de prison pour ivresse et bris de paix, a été relâché. La défense basait la demande de mise en liberté sur ce que les fonctions de quatrième juge de paix ont été abolies le premier lundi d'août 1880.

La cour s'est ajournée à demain, lundi, à 10 heures.

Cour du juge Miltenberger.— Eli Grisbey, accusé de vol; James Scott, de port d'armes cachées—ont dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite.

James Monroe, qui s'est soustrait à la justice de la paroisse Iberville, où il est accusé de vol et de meurtre, a été envoyé en prison.

Le juge a acquitté John Augustin, que l'officier Perret accusait d'avoir dansé sur le trottoir.

T. Driscoll (caporal de la police du quatrième precinct) accusé de l'homicide de M Jean Barès, a fourni un cautionnement de $5,000 en attendant l'interrogatoire.

Frank Ferrar, accusé d'avoir un panier contenant huit volailles qu'on suppose avoir été volées, a été requis de fournir un cautionnement de $300 pour répondre de sa comparution.

Jim O'Donell, accusé d'avoir insulté et menacé de tuer Mme Emile Galeno, a du donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

O. Norbert, qu'un affidavit accusait d'avoir, le 11 mai dernier, sur le chemin de Gentilly, près des fortifications, violé Marie Jean Pierre, âgée de douze ans, a été acquitté. Les témoignages à charge étaient tout à fait insuffisants.

M. Ed. Corly, greffier d'enregistrement du huitième ward, accuse Charles Spickert et P. L. Jacobs de s'être fait enregistrer frauduleusement. Ils ont été requis de donner un cautionnement de $500.

Cour du juge Sheehan. — Clara Massetts, accusée de vol, a été envoyée devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Roxanna Roberson, accusée d'attaque à main armée, a du donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Le juge a acquitté Jas Arkerson et John McCullugh, accusés de voies de fait; Jerry Conners et Fred. Cripps, d'attaque dans l'intention de commettre un viol; James Moore et Francis Lynch, d'attaque dans une intention de vol.

Sarah Bassett, accusée d'ivresse; King Mo Guad, d'indécence—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Séance de l'Association Sanitaire.—M. E Fenner, vice président, occupait le fauteuil. MM. A. Baldwin, T. J. Woodward, Chas. Clinton, Edward Booth, le Dr Devron, le col. Joseph Collins, administrateur du département des travaux publics, étaient présents.

M. Henderson, secrétaire, a dit qu'il a demandé au maire, ce qu'on fera du fumier des écuries; le maire lui a répondu de consulter les ordonnances qui veulent qu'on l'enlève, mais le maire n'a pas indiqué le lieu où il sera déposé.—M. Collins a dit qu'il a donné l'autorisation de le jeter dans le bâteau destiné à recevoir les immondices.

Un comité chargé de faire passer de l'eau du fleuve dans les ruisseaux et les canaux à la ou rapport de M. Newton. Le document informe l'association que le nettoyage du Canal de la rue Broad a commencé le 21 juillet et a été achevé le 22 septembre. Ce canal était un des plus sales de la ville. Il a fallu le nettoyer trois fois. Il ne s'en exhale plus, aujourd'hui, d'odeurs infectes, il est propre, l'eau y est claire.—Le rapport recommande l'adoption, pour les autres canaux, du système de nettoyage qui a si bien réussi dans le canal de la rue Broad et dans celui de la rue Toulouse; il signale à l'association la nécessité de pourvoir aux moyens de nettoyer tous les canaux de desséchement de la ville avant l'arrivée de nombreux visiteurs intelligents.

L'association a confié au comité le soin de faire pour le canal de la rue Galvez ce qu'il a fait pour les autres canaux.

Triste accident. — Hier, à une heure et demie, Frances Basil, petite fille blanche de trois ans, en traversant le ruisseau du coin des rues Dryades et St. André, y est tombée; un fort courant l'a emportée sous le pont où elle s'est noyée. M. Grainer, propriétaire de la pharmacie située à la même encoignure, ayant la sœur de l'enfant au moment même du triste accident; il s'est aussitôt précipité vers le pont, mais avant qu'il y soit arrivé la petite fille était au milieu du pont.

Les planches ont été immédiatement enlevées; on a retiré l'enfant du ruisseau et on l'a transportée à la pharmacie, où trois médecins se sont rendus immédiatement; il était trop tard : la pauvre petite avait cessé de vivre.

Elle n'était pas restée plus de trois minutes sous le pont. On a déposé son cadavre chez son grand-père, M. Masson, No 485 de la rue Dryades.

Paragraphes. — MM. Brown et Lewis, sous-ingénieurs, ont inspecté les levées, de la Nouvelle-Orléans à l'extrémité de la paroisse Plaquemine; ils les ont trouvées en mauvais état.

—Depuis plusieurs jours, il est question d'une visite que les négociants les plus éminents du Texas se proposent de faire à la Nouvelle-Orléans. Cette nouvelle, assez vague tout d'abord et que nous avions livrée à nos lecteurs sous la plus grande réserve, est des mieux fondée, nous sommes heureux de pouvoir le dire.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. Salomon Marx de précieuses informations au sujet du cordial accueil que l'on prépare à nos hôtes. Notre informateur est membre du "Liedertafel," société philarmonique, qui, paraît-il, a été chargée de souhaiter la bienvenue aux visiteurs et de rendre leur séjour parmi nous aussi agréable que possible.

A cet effet des concerts, au Grunewald Hall, des promenades au Fort Espagnol et à West End et d'autres divertissements ont été organisés et auront lieu sous les auspices de nombre de dames et de messieurs qui ont gracieusement offert leur concours à la société. Cette visite de nos voisins chez nous est d'un heureux augure; puisse-t-elle porter ses fruits en cimentant entre les deux Etats des relations amicales qui contribueront puissamment à leur prospérité!

—C'est mercredi que s'ouvrent les classes du collège Jefferson, dirigé par les Rév. Pères Maristes. Le départ aura lieu mardi soir, à bord du Robert E. Lee, sous la direction d'un Rév. Père.

Pour plus amples renseignements, on peut s'adresser à l'église St-Patrick, rue du Camp, tous les jours de 10 heures du matin à midi.

—M. Van Benthuysen vient d'acheter, au nom de la compagnie Crescent City de chemins de fer urbains, la voie ferrée qui part de la rue Toledano et traverse le sixième district.

—Mgr Leray a dû quitter Paris, le 18 septembre, pour la Nouvelle-Orléans, et l'archevêque s'embarquera le 16 ou le 23 octobre pour revenir parmi nous.

—Les électeurs d'Alger ne se font pas inscrire avec toute la rapidité désirable.

—La succession de Joseph Duclogel Olivier est ouverte à la cour civile de district.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $360.171 48, dont $1,394 80, provenant du département du revenu intérieur, $830, en or, et $544, en billets, provenant de la douane, $3,800 du bureau de poste, $353,602 68 de différentes sources.

—On remarque une énorme quantité de fret au débarcadère des steamers de la compagnie Morgan.

—Les pluies ont interrompu les travaux dans les champs de riz de Gretna.

—Les propriétaires des docks Marine, Vallette, Louisiana, Ocean et Good Intent, à Alger, ont autant de besogne qu'ils en peuvent faire.

—Emma Thompson, c., pour infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostitutées; Marie O'Leary, pour ivrognerie, bris de paix et infraction à la même ordonnance, ont été écroues à la station de la Place Jackson.

—Un chien féroce a mordu un enfant de M. McCann au coin des rues Septième et Camp.

—Le tuyau des Water-works du marché de la rue des Magasins est cassé.

—Louis Landry, âgé de quinze ans, a été arrêté sur le ferry, au pied de la rue Jackson. Il est accusé de vagabondage.

—M. Lawrence Kenny a tué un chien enragé au coin des rues Orléans et Johnson.

—Eli Grisby, c, âgé de douze ans, accusé de vol, a été arrêté au coin de la rue Trémé et de la Promenade Carondelet.

—John Augustin, c., pour avoir dansé sur les trottoirs, a été arrêté par l'officier Perrat, dans la rue St. Pierre, entre les rues Marais et Villeré.

—Mme Kate Collins a été envoyée à l'hôpital, du Kramme's Row.

— Catherine Wetherford, c., pour ivresse, bris de paix et langage obscène, a été arrêtée au coin de la rue Tchoupitoulas et de l'Avenue Nashville.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion à la résidence de M. Echert, au coin des rues Français et Claiborne. On l'a jetée dans la rue et les personnes de la maison ont étouffé les flammes.

—Le pont qui traverse le canal de la rue du Camp, à l'intersection de la rue Robin, a été emporté durant la forte pluie d'hier.

—Roxanna Robinson, c., a été arrêtée au No 339 de la rue Howard. Benj. Washington l'accuse d'attaque à main armée.

—La grand'messe solennelle de la fête de St-Maurice sera célébrée ce matin, à 10 heures. Le célébrant sera le très Rév. Père Sherer, supérieur actuel des Pères Salvatoriens de la Nlle-Orléans. Le très Rév. Père Rouxel prêchera le panégyrique du Saint, et un grand nombre de prêtres de la ville assisteront à la cérémonie. Le professeur W. E. Robert tiendra l'orgue; il sera secondé par plusieurs excellentes chanteuses, entre autres Mlle Fox et Mlle A. Geral.

—La réunion des capitaines de bateaux à vapeur devait avoir lieu, hier, aux bureaux du gouverneur; elle a été renvoyée au 2 octobre, afin que les propriétaires et les capitaines aient plus de temps et puissent recueillir plus de renseignements utiles.

—Hier matin, à cinq heures et quart, l'officier Summers a tiré un coup de pistolet en l'air pour effrayer trois voleurs nègres qu'il poursuivait; il a arrêté l'un d'eux dans la rue de l'Hôpital, près celle Bourgogne. Le prisonnier se nomme Frank Ferrar et a dix-neuf ans. L'officier l'accuse d'avoir un panier contenant huit volailles qu'on suppose avoir été volées. M. Antoine Grandalam, domicilié au coin des rues Prieur et St. Philippe, a reconnu les poules: ce sont les mêmes qui ont été enlevées de chez lui.

—Une rixe a eu lieu, au coin des rues Moreau et Marigny, entre Emile Galeona et James O'Donell, ce dernier a reçu un coup de hache au-dessus de l'œil gauche. Sa blessure, quoique douloureuse n'est pas grave; le Dr Watkins l'a pansée. La police suppose que les deux hommes se sont battus parce que O'Donnel, alors qu'il était sous l'influence de la boisson, est allé chez Galeona dont il a insulté la femme. Galeona s'est échappé. Carlogio Venalla a été arrêté comme complice.

—Le gouverneur a nommé, hier, Edgard Marin membre du jurî de police de la paroisse St-Martin, en remplacement d'Eupédion Barras, démissionnaire; S. R. Thorpe, membre du "Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College," en remplacement de N. C. Blanchard, démissionnaire.

—L'officier de police Blake a trouvé, hier, à quatre heures de l'après-midi, le corps d'un enfant de deux ou trois jours dans le ruisseau de l'avenue de la Louisiane, entre les rues Camp et Chestnut. Le corps a été transporté à la station du septième precinct, puis à la station centrale. Le coroner fera l'autopsie ce matin.

—Thomas Hanley, officier de police, a été arrêté, hier matin, à huit heures. Jasper Madison l'accuse d'attaque à main armée.

—Deux heures plus tard, D. Shoemaker, accusé de voies de fait, a été arrêté au No 585 de la rue Dryades.

Ventes Immobilières aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Succession de Daniel Weidner à Mme Margarita Weidner, un demi lot, borné par les rues Valence, Perrier, Cadiz et Front, et quatre terrains avec bâtisses, dans l'lot borné par les rues Bordeaux, Chartres, Valence et Piaquemines, et cinq autres terrains dans le même lot.....$4,500

William H Kelly à Rebecca Ann Regan, un terrain avec bâtisses, dans l'lot borné par les rues Josephine, Carondelet, Jackson et Brainard, mesurant 30 sur 105 pieds, à la rue Josephine.....$2,100

Augustus Craft à Henry F. Cottao, trois terrains dans l'lot borné par les rues Gentilly, Tchoupitoulas et Bartholomew, mesurant chacun 30 par 108 pieds, cash.....$750

John Henderson à Gustave Walker, un terrain dans l'lot borné par les rues Louisiana Avenue, Constance, Delachaise et Magazin, mesurant 25 sur 120 pieds à la rue Constance, cash.$300

Du *Gaulois* :

A la chasse :

Le comte de B....., dont la vue commence à faiblir, tire un lièvre et le manque.

Passe un second lièvre. Le comte tire de nouveau et, cette fois, le lièvre tombe. Mais un second coup de fusil avait retenti à son oreille, en même temps que le sien.

—Qu'est-ce à dire, monsieur Joseph? dit-il à son domestique.

Joseph, du ton le plus respectueux :

—J'ai cru devoir appuyer le coup de

Le New York Times s'explique ainsi sur les causes de la chute de M. de Freycinet :

"Les dépêches de Londres et de Paris exagèrent apparemment le côté personnel des motifs qui ont amené la scission et par suite la dissolution du ministère Freycinet. D'après certains correspondants, en effet, le conflit ministériel serait la dernière phase d'une longue lutte de prépondérance entre M. de Freycinet et M. Gambetta, lutte dans laquelle celui-ci l'a emporté. On représente le président de la Chambre comme ayant fait surgir le conflit. Le discours de Cherbourg et les articles publiés dans la *République française* sont donnés comme preuves à l'appui de ce projet longnement prémédité et persistant de renverser le premier ministre. Tout ce qu'il y avait de sagesse politique et de science gouvernementale dans le discours de M. Gambetta est laissé de côté par ses critiques, et l'on s'est au contraire avidement emparé de tout ce qui pouvait y contrecarrer plus ou moins directement les idées de M. de Freycinet. A l'égard des discussions du conseil des ministres sur la politique à suivre vis-à vis des congrégations non autorisées, on présente en outre M. Constans comme étant le porte-parole de M. Gambetta, chargé de faire prévaloir les vues du président de la Chambre, au sein même du cabinet, en dépit du président du conseil. C'est là un moyen aisé et presque plausible d'expliquer la cause et le but de la crise, mais tout cela est fort injuste pour M. Gambetta. On lui attribue en effet des agissements qui seraient exclusivement inspirés par des motifs personnels d'ambition, qu'il s'agirait de satisfaire, quand bien même cela devrait susciter un conflit avec le Sénat. D'après ce système, M. de Freycinet paraît être le ministre sage et prudent et M Gambetta, un meneur radical et entêté.

"Or, il n'est pas difficile de retourner cette argumentation et de présenter le président de la Chambre comme l'avocat d'une politique ferme et consistante à l'égard des ordres religieux qui existent illégalement; et le premier ministre au contraire comme l'auteur d'une altération formelle de la politique du gouvernement en vue de contrecarrer M. Gambetta et d'amoindrir son prestige aux yeux de la France.

"On ne saurait, nier, tout d'abord, qu'en maintes circonstances, le chef du parti républicain s'est volontairement effacé, de crainte que l'enthousiasme populaire ne semblât vouloir le mettre au-dessus de ceux qui étaient ses supérieurs, au point de vue officiel. D'autre part, il est également certain que le changement de politique annoncé par M. de Freycinet dans son discours de Montauban était comme une trève imprévue solennellement offerte à l'ennemi au milieu de la bataille et même de la victoire. Les défenseurs de M. de Freycinet semblent oublier que ce changement soudain de tactique prête le flanc à l'hypothèse d'après laquelle ce revirement aurait été directement fait en vue de contrecarrer M. Gambetta qui se faisait l'apôtre de la mise à exécution pleine et entière des décrets. Et si l'un de ces deux hommes d'Etat a donné personnellement lieu à un conflit, ce n'est assurément pas le président de la Chambre.

"Mais il n'est pas nécessaire de s'arrêter à une telle explication sur l'origine du conflit. Il est non seulement plus honorable pour les personnalités en jeu, mais beaucoup plus sage et plus probable de regarder la chute de M. de Freycinet comme la conséquence d'une différence irrémédiable d'opinion, entre le président du conseil et d'autres chefs républicains, au dedans comme au dehors du cabinet, sur une question d'Etat importante au premier chef. M. de Freycinet était sans aucun doute sincère en promettant d'avoir certains égards pour les ordres religieux non-jésuites et d'adopter des mesures moins violentes que l'exécution pure et simple des décrets du 29 mars.

"Il y a lieu de supposer que depuis quelque temps, le premier ministre avait connaissance de l'intention des ordres religieux de s'entendre avec le gouvernement sur la base de cette déclaration que les généraux ou supérieurs (hommes et femmes des ordres religieux non autorisés ont signée depuis, et dans laquelle ils affirment vivre en dehors de toutes alliances ou sympathies politiques et ne pas vouloir se considérer comme indépendants du gouvernement de la République. Le président du conseil jugea que ce pouvait être là la base d'un compromis et annonça que le gouvernement avait l'intention de préparer une loi générale d'autorisation qui conférerait l'existence légale à tous les ordres religieux, à l'exception toutefois des jésuites. M. Gambetta n'a pas cru devoir accepter ce compromis que désapprouvait le sentiment public.

"Les congrégations d'ailleurs ne méritaient pas de pareilles concessions. Le peuple des Etats-Unis regarderait comme indigne d'une grande République comme la France, la campagne entreprise contre les "paisibles moines" et les religieuses. Les jésuites à la vérité avaient exercé médiocrement la sympathie des Américains, mais on aura peu de peine à faire regarder les autres ordres religieux comme victimes d'une persécution injustifiable. Le fait est pourtant que leur conduite actuelle, pour ne rien dire de leur passé, les a mis dans leur tort. Le gouvernement de la République leur demandait simplement de se soumettre à la formalité de l'autorisation pour exister, car actuellement ils n'ont pas de situation légalement reconnue. C'était leur demander simplement de reconnaître par un acte formel, l'autorité de la République. Ils ont en cinq grands mois pour cela, mais une seule congrégation a demandé à être pourvue de l'autorisation légale. Le reste a conservé un silence dédaigneux. Cela ne signifie-t-il pas qu'ils ne reconnaissent pas et ne veulent pas reconnaître la forme du gouvernement existant.

"La France peut difficilement laisser défier et mépriser son autorité, même par les "paisibles moines." En vertu de leur organisation, ces ordres forment un Etat dans l'Etat. Leur membres n'ont pas de volonté individuelle. Ils obéissent en toutes choses à leur supérieur, et leur supérieur à l'Eglise. Il n'y a donc pas place chez eux pour le pouvoir séculier. La déclaration qu'ils ont bien voulu signer, n'était pas en définitive, la reconnaissance de l'autorité de l'Etat. C'était un subterfuge papaliste bien caractérisé. Les ordres religieux refusent ouvertement d'obéir à un décret de l'Etat et traitent le gouvernement comme s'il n'existait pas. On ne peut donc pas dire qu'il y ait intolérance ou persécution parce que l'Etat saisit l'occasion de rappeler aux pieux frères en J.-C., que son existence est un fait parfaitement substantiel.

"Tel a été le sentiment de M. Gambetta, et lorsque tel était également le sentiment du ministère, le peuple français lui a donné son approbation indiscutable, en envoyant dans les Conseils généraux des majorités républicaines considérablement augmentées. Donc, M. de Freycinet est tombé, parce qu'il s'est mis en désaccord avec le sentiment populaire.

"Il n'y a en d'ailleurs dans sa conduite rien qui ressemble à de la sagacité politique. M. de Freycinet est trop honnête et trop courageux pour capituler avec sa conscience. Lorsqu'il a vu qu'il avait soulevé un orage, il l'a affronté jusqu'à la fin; et son départ n'atteint aucunement l'honorabilité de son caractère.

L'escadre français irait, dit-on, de Villefranche stationner un jour ou deux en face de Nice lors du séjour de MM. Gambetta et Gladstone dans cette ville.

Le président de la Chambre et le premier ministre anglais la visiteraient ensemble.

C'est vers le 10 ou le 15 de ce mois que paraîtra le mouvement des conseillers de préfecture et de secrétaires généraux en préparation au ministre de l'intérieur.

L'entêtement, c'est une sorte de surdité qui empêche l'intelligence de percevoir les voix de la conscience.

Je ne fais pas l'aumone de ma haine au premier misérable venu!

Monsieur prend congé de madame pour aller brûler quelques grammes de poudre dans les plaines de la Beauce.

—Bonne chance! dit madame, soyez adroit, les oiseaux sont légers.

—Soyez tranquille, répond monsieur, on leur mettra du plomb dans la tête!

Un de nos amis visitait une petite ville. Après avoir vu le musée, l'église, etc., il demanda à son guide:

—Vous n'avez pas d'autres curiosités ici?

—Pardon, monsieur, nous avons Mme B....., une femme de trente ans, qui en est à son quatrième mari!

Mme V....., dont l'haleine est la terreur des mouches, s'écriait l'autre jour:

—Décidément, je veux brûler ce que j'ai adoré!

—Du sucre, alors? répondit une amie intime.

—Au quartier Bréda.

Une petite dame visite le panier de sa cuisinière qui revient du marché.

—Et ce pigeon, Catherine, combien?

—Trois francs cinquante, madame.

—Mais c'est très cher!

Et Catherine sèchement :

—Ah! dame, ils ne peuvent pas tous

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Délai de 10 jours accordé aux congrégations.

Paris, 25—La Liberté dit: nous avons de raisons pour penser qu'un répit de 10 jours sera accordé aux associations religieuses pour obtenir l'autorisation de l'Etat; si l'autorisation n'est pas demandée durant cet intervalle, les décrets seront mis en vigueur. On pense que le nouveau cabinet confirmera les ordres donnés au commandant de l'escadre anglaise à Ragusa.

Deux lettres du Cardinal Guibert, archevêque de Paris.

Paris, 25—Une dépêche dit que l'archevêque Guibert a publié deux lettres: la 1ère, adressée à M. de Freycinet, le 6 courant, et la 2e au président Grévy, le 15. La première proteste, au nom de la liberté, contre les décrets religieux et cite de nombreux actes de charité accomplis par les ordres placés sous son contrôle. La deuxième exprime le même sentiment que la première.

Circulaire de M. Barthélemy St-Hilaire.

Paris, 25—M. Barthélemy St Hilaire, ministre des affaires étrangères, a adressé la circulaire suivante aux agents diplomatiques de France à l'étranger:

Mon premier devoir est de vous prier d'assurer au gouvernement près duquel vous êtes accrédité que le nouveau cabinet n'apportera aucun changement à la politique du cabinet qui l'a précédé.

La France n'a jamais attaché une plus grande valeur que maintenant au maintien d'une paix qui lui a été si avantageuse au double point de vue de son honneur et de sa prospérité. Ce système inauguré par la sagesse du président Thiers a été suivi avec persévérance pendant les dix dernières années et a porté des fruits excellents. Nous resterons fidèles à une aussi heureuse tradition, et nous n'épargnerons rien pour améliorer les bonnes relations que la France entretient avec les autres gouvernements. Quant à moi, je consacrerai toutes mes forces à cet objet, et pour m'assister dans cette patriotique tâche, je compte sur la coopération la plus dévouée des représentants de notre diplomatie.

M. de Saint-Vallier reste à Berlin.

Ordre aux congrégations de se soumettre.

Paris, 25—On nie positivement que le comte de Saint-Vallier ait l'intention de donner sa démission d'ambassadeur à Berlin.

Une lettre circulaire du ministre Constans aux supérieurs des congrégations religieuses non autorisées, leur demande de se soumettre aux décrets de mars. La lettre qui avait été publiée le 15 septembre dans le journal officiel, a été enjoint hier aux supérieurs des congrégations.

Navires de guerre turcs dans les eaux albanaises.

Londres, 25—Une dépêche d'Antivari au Standard annonce qu'un navire de guerre turc est arrivé à Valdenze, port de Dulcigno, et un autre à Medna, port de Scutari, probablement pour forcer les Albanais à céder.

Ordre de marcher en avant donné au prince de Monténégro.

Londres, 25—Une dépêche de Gravesa, en date de vendredi, annonce que l'amiral Seymour donnera aujourd'hui au prince de Monténégro des instructions définitives pour marcher sur Dulcigno. Tous les consuls étrangers sont sortis de Scutari.

Retour de l'amiral Seymour.

Cettinge, 25—L'amiral Seymour est revenu à Gravesa avec un délégué spécial attaché par le Monténégro au commandant de l'escadre internationale.

La situation à Dulcigno.

Raguse, 25—Le consul anglais est revenu de Scutari où il a trouvé qu'il était dangereux pour lui de séjourner. Les autres consuls restent à leur poste. Riza Pacha attend encore des instructions de Constantinople, il n'a pas encore répondu à l'ultimatum de l'amiral Seymour.

Il n'y a pas de Turcs réguliers à Dulcigno. Deux Tabars qui ont fraternisé avec les Albanais sont campés dans la ville.

Une bataille dans l'Asie centrale.

St. Petersbourg, 25.—Le Vedomesti dit que la nouvelle suivante qui, du reste, n'a pas été confirmée, a été reçue du Turkestan:

Le major-général Lovaskeff télégraphie de Tsarutsink, en date du 29 juillet, que 74,000 hommes en marche sur Kuldna ont été arrêtés en chemin par une bataille près de Lantcha, et que 34,000 hommes ont dû lutter contre une armée de 90,000 hommes, composée en partie de réguliers Chinois.

Attaque prochaine de Dulcigno.

Londres, 25—Une dépêche de Raguse, en date de 11 h. du matin, à l'agence Reuter, dit que l'amiral Seymour vient d'arriver et que l'attaque contre Dulcigno est imminente.

L'amiral Seymour a rompu les négociations avec Riza Pacha. La ligue albanaise a menacé d'arrêter les consuls étrangers en Albanie, aussitôt que commenceront les hostilités.

La St Mercedes jour de fête en Espagne. — Le cadeau du Pape à sa filleule.

Madrid, 25—Le Roi Alphonse a, par ordre royal, commandé que le 25 septembre (aujourd'hui même) jour de fête de Sainte-Mercedes, fut solennellement observé comme une fête officielle, et jour de gala dans le palais, en l'honneur de l'infante Marie Mercedes Isabelle.

Cette année-ci, a cause de l'état de santé de la Reine, il n'y aura pas de réception, pas de banquet dans le palais. Le roi et la reine ont donné hier audience au nonce du Pape, qui leur a présenté dans un splendide coffret de marbre et d'ébène, le cadeau du Pape à l'infante Mercedes.

C'est une fort riche robe de satin couvert de dentelles. Sur la jupe se détachent les armes de l'Espagne et du Pape. Ce sont les dames de la noblesse romaine qui ont brodé la robe à la demande du Pape.

L'expédition Schawalka.

Londres, 25—Le Times de ce matin parle de l'expédition du lieutenant Schwalka et dit: Les vieux explorateurs de l'Arctique, dont nous publions les lettres, M. Parker Shaw et Cheyne, regrettent tout naturellement que les succès obtenus par le lieutenant Schwalka n'aient pas été remportés par leurs compatriotes; mais des Anglais peuvent voir leurs travaux d'Amérique lutter d'égal avec eux.

Refus de secours aux grévistes

Manchester, 25—Le comité central de l'association des patrons a en une conférence avec les délégués des ouvriers des fabriques de coton sur la question des salaires. Il a adopté une résolution déclarant que le dit comité désire pouvoir s'aboucher avec les délégués bientôt, à une époque qui sera fixée d'un commun accord.

Le Manchester Guardian pense que la grève sera évitée.

Ce qu'il y a de significatif c'est que l'église des ouvriers d'Oswald, près de Accrington, a refusé de souscrire à la grève, tant que les ouvriers ne reprendront pas leurs travaux.

Un meeting des ouvriers de MM. Tunstall, à Bierfield, a réuni plus de 800 ouvriers et il a été décidé à une majorité énorme contre l'appui à donner aux grévistes.

Grand incendie en Suisse.

Genève, 25—La plus grande partie de Vissoye, fort village du canton de Valais, Suisse, a été détruite par un incendie.

Candidatures.

Allentown, Pa., 25—Tous les comités du 10e district congressionnel ont adopté la candidature démocratique de l'hon. Wm Muchter au Congrès. Son élection est assurée.

Jamestown, New York, 25—A. R. Sellew a été élu candidat au congrès par les prohibitionnistes du 33e district.

Indianapolis, 25—B. G. Easley, candidat à la place de secrétaire d'Etat et W. Parker, candidat à la place de sénateur d'Etat, au nom du parti greenbackiste ont refusé cette candidature. Ils appartiennent désormais au parti démocrate.

Atlanta, Gla., 25—D'après la Constitution, la majorité de Colquett, comme gouverneur aux prochaines élections, sera de plus de 30,000.

Réddition du dernier insurgé à Cuba — Libre entrée des navires à la Havane. Nouvelles du Mexique.

Havane, 25—Le chef insurgé Carrello, avec le peu qui lui restait d'hommes, s'est rendu à Remedios. Il sera envoyé en Espagne.

Un décret royal ordonne que, dorénavant, tous les navires marchands puissent entrer dans le port de la Havane pendant la nuit.

Les vapeurs arrivant, la nuit tombée, seront obligés de faire entendre continuellement les sifflets de leur vapeur, pour éviter toute collision avec les petits navires.

Le Dr Manuel Marten Hernandes, secrétaire de l'évêché de la Havane est mort aujourd'hui de la fièvre jaune.

On a reçu du Mexique la nouvelle authentique qu'il y a une grande baisse dans la valeur des concessions déjà faites de chemins de fer.

Le gouvernement mexicain ne veut payer que $400,000 par an à la compagnie Palmer-Sullivan, $600,000 à la compagnie Symour, de Boston, sans égard aux travaux déjà fait.

Cette nuit, à la vente des bons des deux compagnies. La population demande des chemins de fer et ne s'inquiète nullement de savoir qui les construit.

Le général Hancock se déclare opposé au paiement des réclamations de guerre.

New-York, 25—Le général Hancock, répondant à une lettre à lui adressée par Théodore Cood, qui lui a écrit à propos de l'attitude du général, dans la question des réclamations du Sud, dit ceci: Je regrette que vous vous soyez préoccupé de cette misérable question. Les réclamations de guerre du Sud ou bien de tous ceux qui ont été engagées d'une façon quelconque dans la rébellion, ne peuvent être prises sérieusement en considération. C'est une imputation fausse contre les démocrates. Pour ma part je la repousse.

Le gouvernement ne peut pas payer cette dette ni accorder aucune pension et indemnité d'aucune sorte pour avoir soutenu une guerre dont son existence était l'enjeu; et il ne pourrait être induit à approuver ou à encourager le paiement d'une pareille dette, d'une pareille pension, d'une pareille indemnité. Une pareille idée ne peut traverser l'esprit de personne. Une proposition de ce genre serait une insulte à l'intelligence, à l'honneur de nos populations.

Quand la rébellion fut écrasée, l'héroïsie de la sécession sous toutes ses formes et dans chacun de ses incidents fut abondant les dix dernières années et a porté des fruits excellents. Nous resterons fidèles à une aussi heureuse tradition, et nous n'épargnerons rien pour améliorer les bonnes relations que la France entretient avec les autres gouvernements. Quant à moi, je consacrerai toutes mes forces à cet objet, et pour m'assister